

Une assurance optimale, tout simplement

Votre inscription à myVisana

Suivez les instructions ci-dessous pour vous inscrire rapidement et facilement à myVisana.



S'inscrire facilement

- 1** Rendez-vous sur la page de connexion myVisana sur my.visana.ch et cliquez sur «inscrire ici». Acceptez les Conditions générales et saisissez votre numéro d'assuré/e et votre adresse électronique.

Information: si vous n'avez pas encore reçu de lettre contenant le code d'activation, vous trouverez le numéro d'assuré/e (User ID, par exemple 1.123.456.78) sur votre police ou sur votre carte d'assuré (valable uniquement pour les cartes récentes). Pour les familles, veuillez utiliser le numéro d'assuré/e de l'assuré/e principal, qui figure sur la police sous la désignation «Famille».

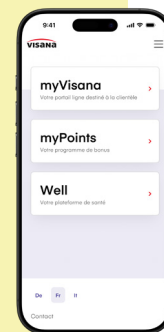
- 2** Vérifiez votre boîte de messagerie électronique pour voir si vous avez reçu un message avec l'objet «Confirmation de votre adresse électronique». Cliquez sur le lien et définissez votre mot de passe.

- 3** Si vous n'avez pas encore reçu de lettre contenant le code d'activation, attendez de la recevoir. Pour des raisons de sécurité, la lettre vous sera envoyée par la poste.
- 4** Dès que vous avez reçu la lettre, connectez-vous sur my.visana.ch avec votre numéro d'assuré/e et votre mot de passe.
- 5** Indiquez votre numéro de téléphone portable et confirmez votre identité à l'aide d'un code SMS et du code d'activation figurant sur la lettre.
- 6** Une fois l'inscription réussie, vous serez redirigé/e vers myVisana et pourrez utiliser le portail destiné à la clientèle.

À noter: ces instructions décrivent la marche à suivre pour vous enregistrer via le navigateur web. Vous pouvez également vous enregistrer facilement via l'application, les étapes étant applicables par analogie.

Avec myVisana, vous gardez une vue d'ensemble.

Réglez vos affaires d'assurance en toute simplicité via l'application.



Avez-vous encore des questions?

Appelez-nous au **031 357 90 12**

Écrivez-nous à l'adresse
mysupport@visana.ch